

5980
~~25~~

Gaston Turnelle

E/V.

s/suite.



Présenté par 25.000 fr
par M. Fumelle,

avocat

31 rue Marie Thérèse

Ev.

le 19 avril

dossier 5980/45

LE CADRE
SOLITE ANCIENNE
20. RUE DES VIEUX BASTES
BROUILLIS



Présumé fr 25.000

par E. Fumelle

avocat

31 rue Marie Thérèse
Ev.

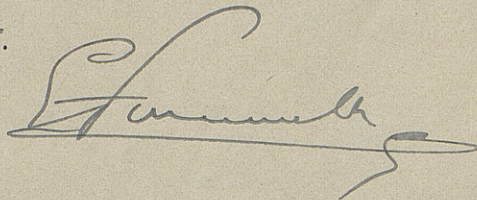
19 avril 34

dossier 5980/75

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de mon ^{tableau sur bois} ~~ouvrage~~ soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant ~~l'objet de sa communication N°~~ en date
~~du~~

Bruxelles, le 8 Mars 1984.



27 avril 1934.

Monsieur l'Avocat,

Nous avons examiné le tableau sur bois, que vous nous avez
fait parvenir.

Il nous est impossible de l'acquérir pour les collections de
l'Etat.

Croyez, Monsieur l'Avocat, à l'expression de mes sentiments
distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Gaston Furnelle,
Avocat,
31, rue Marie-Thérèse,
Bruxelles

52.
Bruxelles, le 19 avril 1934

GASTON FURNELLE
AVOUE
51, RUE MARIE-THÉRESE
BRUXELLES

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'avantage de vous confirmer
notre entrevue d'hier au cours de laquelle je vous ai
remis mon tableau ancien (primitif).

Je vous remercie de votre obligeance
en soumettant à la Commission Technique consultative
de Peinture Ancienne mon tableau, que je serais
désireux de négocier au Musée des Beaux-Arts, pour la
somme de vingt-cinq mille francs.

En attendant le plaisir de vous lire
sur la décision de la Commission, je vous prie d'agréer,
Monsieur le Conservateur en chef, les assurances de ma
considération très distinguée.

Furnelle
51, rue Marie-Thérèse.
Lw.

C'est un tableau faux

Ce 18 avril 1934.

M. Furel, Avocat, est venu présenter un tableau représentant une Diseuse de bonne aventure: 4 personnages dans un parc avec, au fond, un château, peinture à tempera, sur planches anciennes(H. 31 X L. 23) mais faux moderne:

- 1°) les planches sont de deux essences différentes: orme et chêne
- 2°) pas rabotées en biais
- 3°) couleur sans transparence
- 4°) dessin moderne
- 5°) pas un sujet de cette époque, etc..

27

10 avril 1934.

C.

Monsieur l'Avocat,

Comme suite à la visite que vous a faite M. Laes, conservateur, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'examinerai volontiers et soumettrai éventuellement à la Commission technique consultative de Peinture ancienne, votre tableau, s'il vous convient de m'envoyer celui-ci.

Toutefois, il ne m'est pas encore possible de fixer la date à laquelle la dite Commission pourra se réunir.

Veuillez agréer, Monsieur l'Avocat, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Fumelle,
Avocat,
Rue Marie-Thérèse, 31,
E/V.

M. A. RAMET

EXPERT EN IMMEUBLES

Agréé par les Tribunaux

BRUXELLES

Le 18 Janvier 1934
RUE DE LA SCIENCE, 7
Téléphone 11.55.93
C.P. 1266.89

Honorable le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis chargé de vendre un très beau tableau du 14^e siècle appartenant à Madame Fumelle.

Puis-je vous prier de bien vouloir l'examiner au si se trouve : Madame Fumelle, 31 Rue Marie Thérèse à Bruxelles. Je pense que vous pourriez l'acquiescer dans de bonnes conditions.

Famille agréé, je vous prie, Monsieur le
conservateur, l'assurance de ma
considération très distinguée.

Maunel

Monsieur le conservateur
du Musée des Beaux arts
Bruxelles